

Nations Unies et de la nouvelle stratégie d'aide canadienne. La formation et l'éducation joueront un rôle essentiel dans l'évolution des sociétés et des économies en développement. Entre 1982 et 1986, le Canada a consacré plus de 100 millions \$ CAN au développement des ressources humaines en Afrique, et en 1986-1987, il a affecté quelque 35 millions \$ CAN à la réalisation de projets dans ce domaine précis. De plus, tous les projets d'équipement et d'infrastructure financés par le Canada comporteront désormais un programme de formation et d'aide technique afin d'assurer l'entretien et la gestion des installations. On délaissera les programmes d'immobilisation de grande envergure au profit du développement des ressources humaines, en privilégiant surtout les soins médicaux essentiels, une instruction de base (en particulier des programmes d'alphabétisation liés à la réalisation de projets dans d'autres domaines, comme l'agriculture ou la santé), l'acquisition de compétences, notamment dans les métiers et techniques, ainsi que la formation destinée aux professionnels, aux gestionnaires et aux gens d'affaires.

Les femmes représentent la moitié de la population africaine et jouent un rôle essentiel dans l'économie de ce continent. Non seulement elles constituent le gros de la main-d'oeuvre agricole, mais elles consacrent aussi de longues heures à transformer et à vendre les aliments, ainsi qu'au travail en usine. Le processus de redressement et de développement ne peut ignorer la contribution des femmes au mieux-être économique. Toutes les propositions d'aide canadiennes doivent comporter une analyse de leurs répercussions sur les femmes. De plus, le Canada finance des projets élaborés par des femmes pour les femmes, qui ont pour but d'améliorer leurs conditions de vies et d'accroître leur participation à l'ensemble du processus de développement pour qu'elles puissent ainsi en tirer un meilleur parti. Dans le cadre du programme Afrique 2000, le Canada affectera 26 millions \$ CAN, répartis sur une période de cinq ans, à la réalisation de programmes en faveur des femmes en Afrique.

Le gouvernement canadien estime que la défense et la protection des droits de la personne font partie intégrante du développement. Le Canada a oeuvré aux niveaux bilatéral et multilatéral pour que soient adoptées des normes internationales en matière des droits de l'homme. Dans le cadre de programmes d'aide au développement et par l'entremise du Centre de recherches pour le développement international et de la Commission canadienne des droits de la personne, le Canada appuie en outre depuis quelques années les efforts déployés pour la défense des droits de